

Al-Hassan (Psl), le 2ème Imam

<"xml encoding="UTF-8?">

Le 19 Ramadân de l'an 40 de l'Hégire, le Khârijite (73), 'Abdul Rahmân Ibn Muljim frappa l'Imam Ali d'un coup d'épée empoisonnée alors qu'il dirigeait la prière du matin à la mosquée de Kûfa.

L'Imam Ali

ne

survivra

pas à cette

blessure

mortelle. Il

mourra en

martyr la

nuit du 21

du même

mois.



Prédésigné à l'Imamat par le texte " le Prophète ayant dit: al-Hassan et al-Hussein sont deux Imams, qu'ils soient debout ou assis " (74) et désigné par l'Imam Ali, sur ordre du Prophète, pour cette même dignité ou autorité, al-Hassan devint après la mort de son père, le deuxième Imam des Musulmans, c'est-à-dire leur plus haute autorité juridico-religieuse, le représentant et le successeur légal du Prophète, et le gardien du Message.

En effet, de son lit d'agonie, l'Imam Ali avant de mourir à la suite du coup d'épée qu'il avait reçu, dit à son fils aîné: " mon fils! Le Messenger de Dieu m'avait ordonné de te désigner pour ma succession et de te remettre mes livres et mon arme, exactement comme il m'avait remis ses livres et son arme. Il m'a également ordonné de t'ordonner de faire de même avec al-Hussein avant ta mort ".

Puis s'adressant à al-Hussein, il lui dit:

" Et le Messenger de Dieu t'a ordonné de faire de même avec ton fils que voici ". Ensuite, prenant

la main d'Ali fils d'al-Hussein, il lui dit:

" Et le Messenger de Dieu t'a ordonné de faire de même avec ton fils Muhammad Ibn Ali.

Transmets-lui donc la salutation du Messenger de Dieu, ainsi que les miennes " (75)

En même temps, étant désigné également pour le Califat officiel aussi bien par la recommandation du Calife-Bien-Dirigé (l'Imam Ali) que par la prestation du serment d'allégeance des Musulmans, comme nous allons le voir, il devint un Calife-Bien-Dirigé, mais
(pas pour longtemps.(76

Avant de revenir au déroulement de cette accession au Califat et d'expliquer par la suite les raisons qui amenèrent al-Hassan à renoncer officiellement à ce poste, il convient de dire
.quelques mots sur la différence entre l'Imamat et le Califat

L'Imamat et le Califat

On sait qu'après le décès du Prophète deux thèses se sont opposées l'une à l'autre à propos de
sa succession.

La première était celle du "respect scrupuleux du texte". Elle insistait sur la nécessité absolue de respecter scrupuleusement le texte, tout le texte, y compris la partie qui confiait la succession du Messenger à l'Imam Ali. Elle corroborait son assertion par de nombreux hadith (notamment Hadith al-Dâr, Hadith al-Ghadîr, Hadith al-Manzilah, etc...) (77) reconnus valables par tous les Musulmans et dans lesquels le Prophète désigne explicitement et implicitement
l'Imam Ali comme successeur.

La seconde thèse ou plutôt courant, était celui de "chourâ" (consultation). Ses tenants pensaient que la succession du Prophète devait être assurée par une sorte de "chourâ" (consultation) et estimaient que les hadiths précités n'équivalaient pas à une désignation
formelle de l'Imam Ali.

Ainsi pendant que ce dernier était occupé à assurer le déroulement des différentes cérémonies d'inhumation de la dépouille mortelle du Messenger, quelques-uns des tenants de ce courant de "chourâ" (consultation) se réunirent hâtivement en son absence pour désigner un Calife, un successeur. Ce fut Abou Bakr qui devint ainsi le premier Calife-Bien-Dirigé.

L'Imam Ali se sachant investi d'une mission divine que le Prophète lui avait signifiée, consistant avant tout à veiller, avec onze de ses Descendants après lui, issus de la lignée de Fâtimah al-Zahrâ', fille du Prophète, à la sauvegarde du fondement du Message et à la continuation de l'expérience islamique naissante, ne voulait en aucun cas que l'opposition entre les deux thèses se développe et que la division des Musulmans l'emporte sur leur unité. Aussi s'est-il abstenu de tenter d'imposer par la force son bon droit (78) légitime et de s'opposer activement à cette désignation. Les circonstances qui prévalaient et la nature de sa Mission exigeaient sans doute qu'il fût plutôt juge que partie au sein de la Ummah.

Mais si les circonstances l'avaient amené à renoncer provisoirement au pouvoir officiel – lequel est en principe intimement lié à l'autorité juridique et spirituelle en Islam – il ne pouvait en aucun cas se dérober légalement à sa responsabilité définie dans le texte qui le désignait comme premier Imam de la Ummah, c'est-à-dire la référence suprême des Musulmans, surtout en ce qui concerne l'exégèse du Coran, l'explication de la Sunna et la solution des questions jurisprudentielles.

En tout état de cause, personne ne lui contestait ce pouvoir, puisque, même les trois premiers Califes-Biens-Dirigés faisaient appel à lui chaque fois qu'un problème ardu ayant trait aux domaines précités se posait à eux. (79)

Ainsi, si les partisans de la thèse du "respect scrupuleux du texte" ont accepté bon gré mal gré que le pouvoir officiel, le Califat, fût le résultat d'une forme de "chourâ" (consultation), au lieu d'être confié à ses ayants droit légitimes et légaux, c'est-à-dire à l'Imam Ali et après lui, à ceux de ses Descendants, désignés chacun par son prédécesseur, comme le stipule le texte, ils restaient néanmoins fidèles à l'esprit du texte en considérant ceux-ci comme les seuls Imams légaux.

Après l'assassinat du 3e Calife, 'Othman Ibn 'Affan, les Musulmans désignèrent unanimement l'Imam Ali comme Calife. C'était donc la première fois que l'Imam légal et le Calife officiel

étaient une seule et même personne. L'Imam Ali fut ainsi le premier Imam et Calife-Bien-Dirigé. Il en fut de même après sa mort pour l'Imam al-Hassan, lequel devint 2ème Imam et Calife-Bien-Dirigé.

Désignation et accession au Califat

Le lendemain de la nuit où l'Imam Ali rendit l'âme (soit le 21 Ramadhân de l'an 40 de l'hégire) l'Imam Al-Hassan prononça à l'intention des Musulmans endeuillés un discours dans lequel il laissa entendre qu'il était prêt à assumer sa responsabilité et à prendre la direction de la Ummah:

" Cette nuit, un homme vient de mourir. C'était un homme que personne parmi les générations qui l'ont précédé n'a pu dépasser dans aucune action et que personne parmi les générations à venir ne pourra égaler dans aucune action. Il militait aux côtés du Messager de Dieu et le protégeait en exposant sa propre vie au danger. Le Messager de Dieu l'orientait par son étendard, l'Archange Gabriel se mettait alors à sa droite, et Mikâ'il à sa gauche. Il ne revenait que lorsque Dieu accordait par lui la victoire (aux Musulmans).

Il est mort la nuit où Jésus, Fils de Marie fit l'ascension et où Youchi', Fils de Nouh, l'héritier présomptif de Moïse rendit l'âme, en ne laissant comme héritage en tout et pour tout que sept cents dirhams, le reste de sa paie, avec lequel il voulait obtenir un serviteur pour sa Famille.

Je suis le fils de l'Annonciateur de Bonne Nouvelle. Je suis le fils de l'Avertisseur. Je suis le fils de celui qui appelle à Dieu avec sa permission. Je suis le fils du "Brillant Luminaire". Je suis l'un des Gens de la Maison que Dieu a dépouillés de toute souillure et purifiés totalement (80). Je suis l'un des Gens d'une Maison dont l'amour est imposé par Dieu dans son Livre où il est dit (à ce propos): " Dis! Je ne vous demande aucun salaire pour cela si ce n'est votre affection envers vos proches. A celui qui accomplit une belle action, nous répondrons par quelque chose de plus beau encore " (81) Or, cette belle action, c'est l'affection envers nous, Ahl-ul-Bayt "

Lorsque l'Imam al-Hassan termina son discours, 'Abdullah Ibn al-'Abbas vint auprès de lui et

s'écria: " Masses de Musulmans. Voici le fils de la fille de votre Prophète et l'héritier présomptif de votre Imam. Prêtez-lui donc serment d'allégeance".

L'assistance approuva et dit: " Nous éprouvons beaucoup d'affection pour lui et il a beaucoup de droit sur nous ".

Sur ce, tout le monde accourut et lui prêta serment d'allégeance en tant que nouveau Calife. Selon la règle en usage à l'époque, il devint donc officiellement et légalement le Calife-Bien-Dirigé.

Dès son accession au Califat, il nomma les fonctionnaires et désigna les nouveaux gouverneurs des provinces. Et fait significatif, il procéda tout de suite à l'augmentation de la paie des soldats, mesure annonciatrice d'une mobilisation générale virtuelle. En fait, déterminé à s'acquitter parfaitement de sa tâche, il pensait que son devoir le plus pressant était de sauvegarder l'unité de la Ummah, donc de mettre fin à la rébellion de Mu'âwiyah qui multipliait les coups de main contre l'autorité des représentants du Califat et à qui l'Imam Ali s'était appêté à livrer la bataille finale avant qu'il ne tombât en martyr.

Pour sa part, Mu'âwiyah, ayant appris la mort de l'Imam Ali et la désignation d'al-Hassan au Califat, décida d'agir rapidement et convoqua à cet effet ses conseillers et les dirigeants de ses partisans pour une réunion urgente dans son palais. Les congressistes décidèrent d'envoyer des espions et des fauteurs de troubles dans le territoire contrôlé par le Calife officiel afin d'y répandre des rumeurs discréditant la Famille du Prophète et vantant les mérites des Omayyades, espérant pouvoir ainsi mettre fin au Califat-Bien-Dirigé et instaurer à sa place un royaume dynastique Omayyade.

Aussi constitua-t-il un réseau d'espionnage et dépêcha-t-il deux de ses agents, l'un de la tribu de Himyar, l'autre des Bani Qîr respectivement à Kûfa et à Basrah pour qu'ils s'infiltrèrent dans la population afin de s'informer de la situation et provoquer des troubles dans ces deux grands centres de l'Islam de l'époque.

Al-Hassan ayant découvert ce plan de subversion, mit les deux agents hors d'état de nuire et :écrivit à Mu'âwiyah pour l'avertir

Tu as glissé tes agents pour créer des troubles et commettre des attentats. Tu as, en outre, " posté des guetteurs comme si tu voulais l'affrontement. Tu l'auras bientôt, si Dieu le veut ".

Mu'âwiyah répondit à cette lettre et d'autres correspondances s'en suivirent entre le Calife en titre et le rebelle ambitieux.

Al-Hassan comprit qu'il ne pouvait faire entendre raison à Mu'âwiyah qui ne voulait rien que le pouvoir. Dès lors, il était inévitable que le représentant officiel et l'Imam légal de la Ummah mobilise les Musulmans pour essayer d'enrayer l'action répréhensible de Mu'âwiyah.

Mais avant de traiter du sujet de la mobilisation au combat, quelques questions se posent et s'imposent: qui était Mu'âwiyah et comment a-t-il osé s'opposer à une notoriété islamique, une personnalité incontestable aussi prestigieuse que le petit-fils du Prophète, et lui disputer la ?direction de la Ummah

Mu'âwiyah, fils d'Abou Sufiân, ou la haine noire des Omayyades envers la Famille du Prophète

Mu'âwiyah s'était permis de s'opposer à la direction de l'Imam Ali puis à celle de l'Imam al-Hassan sous un prétexte fallacieux qui a pu tromper au début certains Musulmans et ébranler .la sérénité de beaucoup d'autres, à savoir la recherche et la punition des assassins de 'Othman

Mais bien entendu ce prétexte sans aucun fondement réel ne résistera pas longtemps à l'examen - bien que trop tard - puisque la suite des événements ne tardera pas à montrer que venger 'Othman était le cadet des soucis de Mu'âwiyah, animé avant tout par un double sentiment: la haine et l'ambition, une haine noire et irréductible envers la Famille du Prophète et une ambition héréditaire pour le pouvoir.

Haine et ambition qui se traduiront respectivement et bientôt par l'instauration d'un royaume Omayyade héréditaire et par un traitement barbare et sanguinaire réservé aux membres d'Ahl-ul-Bayt et à leur adeptes, et qui démentiront catégoriquement le prétexte initial de Mu'âwiyah

pour motiver son action illégale contre les représentants et dirigeants légitimes de la Ummah.

Haine et ambition, enfin, d'autant plus profondes et tenaces qu'on peut les qualifier d'héréditaires, d'ancestrales et de séculaires.

Écoutons à ce propos ce que dit l'écrivain égyptien 'Abbas Mahmoud al-'Aqqâd qui n'a pourtant rien d'un détracteur inconditionnel des Omayyades:

" Hâchim (82) et Omayyah (83) rivalisaient déjà, avant la naissance de Mu'âwiyah, pour le leadership; c'est ce qui poussa Omayyah, contraint et haineux, à quitter le Hijâz pour la Syrie alors que Hachim resta seul leader des Banu 'Abd al-Manâf (84) à la Mecque. Ce fut ainsi la première division entre Omayyades et Hâchimites: ceux-ci établissent leur fief au Hijâz, et ceux-là en Syrie. Plus tard la notoriété d'Abou Sufiyân fils de Harb, fils d'Omayyah grandira au Hijâz où il jouira d'un leadership sublime à côté de celui des Hâchimites.

Lorsque l'appel de Muhammad fut lancé, Abu Sufyân Ibn Harb Ibn Omayyah (le père de Mu'âwiyah) eut des craintes pour son leadership et se mit à l'avant-garde de ceux qui combattaient le nouvel Appel. Il est rare de trouver une bataille contre les Musulmans dans laquelle Abou Sufiyân n'eût pas sa part active dans la mobilisation des tribus et la collecte d'argent. Le hasard voulut qu'il restât pendant un temps le seul dirigeant de la tribu de Quraich .dans la guerre qu'elle menait contre le Prophète

En effet, après la mort d'al-Walid Ibn Mughirah, le chef des Makhzoum, et la conversion des chefs de Taym et d'autres petits clans Quraychites à l'Islam, Asbou Sufiyân resta seul à la tête de la direction de la Jahiliyya (85) et des Omayyades à affronter le Prophète et ses .(Compagnons parmi les Muhâjirine (les émigrants Mecquois) et Ançâr (les partisans Médinois

L'enracinement de l'animosité chez les Omayyodes envers le Prophète atteignit un tel degré qu'Abou Lahab fut le seul parmi les oncles paternels du Prophète à comploter et à inciter les gens contre lui; et pour cause: il était marié à une Omayyade, Om Jamil Bint Harb (la propre sœur d'Abou Sufyân) que le Coran désigna sous le surnom de " Hammâlat al-Hatab" (la porteuse de bûches) métaphore de l'effort qu'elle avait déployé en vue du mal et de l'attisement du feu de la

haine.

Abou Sufiân et son fils Mu'âwiyah ne se sont convertis à l'Islam que lors de la Conquête de la Mecque. La conversion de cette famille fut la conversion la plus difficile qu'on ait connue après la Conquête. Ainsi, sa femme Hind Bint 'Otbah criait aux visages des gens, après la conversion de son mari à l'Islam: "Tuez cet homme bas, perfide, et vaurien. Quel détestable avant-garde d'un peuple!... Allez! Battez-vous! Défendez-vous et défendez votre pays!"

Abou Sufiyân considéra pendant longtemps la victoire de l'Islam comme une victoire sur lui. Un jour alors qu'il jetait sur le Prophète, dans la mosquée, un regard de perplexité et d'étonnement en se disant mentalement "comme j'aimerais savoir par quoi il m'a vaincu!", le Prophète qui devina la signification de ce regard s'approcha de lui... et dit: " c'est par Dieu que je t'ai vaincu, Abou Sufiyân! "

Dans la bataille de Hunayn (86), Abou Sufiyân assistait à la première défaite des Musulmans et s'enthousiasmait: " Je ne crois pas qu'ils s'arrêtent avant de gagner la mer dans leur faite! ", et on dit que dans les guerres contre les Romains chaque fois que ces derniers s'avançaient, il criait sa joie: " Bravo les fils du jaune " (87), et chaque fois qu'ils reculaient, il exprimait tout haut sa déception: " Malheur aux fils du jaune. ".

Le Prophète avait fait tout son possible pour le rallier à la cause de l'Islam avant et après la conquête islamique. Il épousa sa fille Om Habibah avant la conquête, et après la conquête, il décréta l'immunité de sa maison: " Celui qui y entre est en sécurité...". Il le mit à la tête des " coeurs à rallier " à qui on augmentait la paie dans l'espoir d'éloigner de leurs cœurs la rancune due à la victoire de l'Islam.

Mais malgré cela, les Musulmans l'évitaient. Ils refusaient de le regarder et de le fréquenter.

Il finit par se lasser de cet isolement et voulut y mettre fin. Aussi pria-t-il le Prophète d'engager son fils Mu'âwiyah comme scribe auprès de lui (88) et de lui donner l'ordre de combattre les polythéistes tout comme il combattait jadis les Musulmans.

Puis le Prophète a rendu l'âme et un différend surgit entre les Muhajirine et les Ançâr et certains autres Compagnons à propos de sa succession. Abou Sufiyân s'est réjoui de ce

trouble et a cru pouvoir opérer une brèche entre ses fissures, brèche qui le conduirait à prendre
.la direction des Quraich, et de là la direction de la Ummah tout entière

Aussi s'est-il rendu chez l'Imam Ali et al-'Abbas (prétendants à la succession), dans l'intention de les inciter (à agir) et de leur proposer son aide en hommes et en chevaux: " Ali! Et toi 'Abbas! Comment se fait-il que la succession soit revenue à la plus petite et la plus basse tribu de Quraïch! Par Dieu, si tu le désires, je l'inonde (Abou Bakr) d'hommes et de chevaux... (89)

Sans doute, était-il loin de s'irriter de voir la succession échapper aux Bani Hâchim. Mieux il ne se serait guère réjoui de voir la succession revenir à eux, auquel cas il n'eût aucun espoir de la leur arracher. Tout ce qu'il voulait c'était raviver un différend par lequel il espérait ouvrir une porte le conduisant à la direction de Quraïch et de toute la Ummah.

Sa malveillance n'échappa pas à l'Imam Ali qui lui rétorqua: "... Abou Afiyân...! Les Croyants sont les conseillers les uns des autres, alors que les hypocrites se trompent et se trahissent les uns les autres, même s'ils sont proches - de maisons et de corps - les uns des autres ".

Lorsque, enfin, 'Othman accéda au Califat, les Omayyades obtinrent une grande victoire, car il était l'un de leurs chefs et un proche cousin de leurs familles. L'Etat islamique devint un Etat Omayyade aux avantages et au gouvernement duquel personne d'autre que les Omayyades .eux-mêmes ou leurs partisans ne pouvait accéder

Ainsi, Marwân Ibn al-Hakam, le Super Viser du Calife distribuait généreusement les biens à ses proches et en privait les masses. Mu'âwiyah Ibn Abu Sufiyân, le gouverneur de la Syrie s'entourait de proches et de partisans... Lorsque 'Othman mourut, les posses de l'Etat et ses biens étaient, pour ainsi dire, tous entre les mains des Omayyades et des parvenus à leur solde...". (90)

La haine d'Abou Sufiyân pour la Famille et l'ascendance du Prophète et même pour l'Islam qu'il assimilait à cette Famille était d'autant plus inextinguible que toutes les faveurs que le Prophète lui avaient accordées n'ont pas réussi à l'amadouer. Même après le décès du Messager. On aurait dit que c'était une haine noire indissociable de son existence.

Lorsqu'Othman accéda au Califat, Abou Sufiyân crut pouvoir enfin prendre sa revanche contre la Famille qu'il n'avait jamais cessé de jalouser et contre les croyances auxquelles il l'identifiait:

" Le voilà (le Califat) enfin à vous, dit-il au nouveau Calife en guise de félicitations! Tiens-le donc comme un ballon et fais en sorte que les Omayyades en soient les épieux. Ce qui compte, c'est de régner. Je ne sais guère ce qu'est le Paradis et ce qu'est l'enfer..." (91)

Le tribalisme sectaire du père de Mu'âwiyah l'empêchait de voir dans l'Islam un Message divin au-dessous de toute considération tribale et d'après lequel le meilleur des hommes est celui qui craint le plus Dieu et agit en conséquence. Pour lui le Message n'était autre que le règne, le pouvoir du clan du Prophète, à l'encontre duquel sa Famille éprouvait une jalousie chronique.

:En témoigne ce qu'il dit un jour en entrant chez 'Othman à l'époque de son Califat

Mon Dieu fasse que le Califat soit jahilite, le règne usurpateur, et les épieux de la terre, les " Omayyades " (92)

Mu'âwiyah sera-t-il moins ingrat que son père?! La faveur dont le Prophète le gratifia en l'amnistiant et en faisant de lui un de ses scribes - ce qui permit au 2ème Calife de le nommer par la suite Gouverneur de Damas - aura-t-il raison de l'esprit sectaire, tribal et haineux dans lequel son père considérait et regardait la Famille du Messenger?!

Rien de moins sûr. Autant le sentiment de haine et de jalousie envers la Famille du Prophète était ancien chez les Omayyades, autant ce sentiment semblait profond chez Mu'âwiyah.

La démonstration en est ce récit incontestable de Matraf Ibn al-Mughirah Ibn Cho'bah, que l'histoire nous laisse comme un document irréfutable:

"Un jour, mon père revenant de chez Mu'âwiyah (...) refusa de manger et me parut affligé.

J'attendis une heure ainsi, pensant qu'il m'en voulait peut-être pour quelque chose qui se serait passé entre nous ou dans notre travail. Je finis par lui demander:

- Je te vois si affligé! Que se passe-t-il?

- Ô mon fils! Je viens de chez l'homme le plus perfide de du monde, dit-il.

- Comment cela? lui ai-je demandé.

- Voilà, lorsque j'ai dit à Mu'âwiyah:

" Ô Commandeur des Croyants! Maintenant que tu as réalisé ce que tu désirais, essaie de te montrer équitable et bon. A présent, tu as vieilli. Tu pourrais faire preuve de bienveillance envers tes frères Bani Hâchim. Par Dieu, il n'y a rien que tu puisses craindre d'eux! ", il me répondit:

- Jamais! Jamais! Le frère de Taym (93) a gouverné et il a été juste. Pourtant, par Dieu, dès qu'il est mort, sa mémoire a été enterrée avec lui. Puis, c'est le frère de 'Adi (94) qui a gouverné pendant dix ans. Pourtant, par Dieu, dès qu'il est mort, sa mémoire a été enterrée avec lui.

Enfin c'était notre frère 'Othman qui a gouverné. C'était un homme d'un lignage au niveau duquel aucun homme ne pouvait s'élever. Il a fait ce qu'il a fait, et on lui a fait ce qu'on lui a fait.

Pourtant, par Dieu, dès qu'il est mort, sa mémoire a été enterrée avec lui, ainsi que ce qu'on lui avait fait. En revanche, le frère de Hâchim (95) est proclamé cinq fois par jour avec cette formule: "J'atteste que Muhammad est le Messenger de Dieu". A part cela (la mémoire du Messenger), toute autre action sera totalement enterrée! " (96)

Quel Musulman pourrait regretter avec un tel sentiment de frustration que l'on prononce pendant les cinq Prières quotidiennes (le pilier de l'Islam), le second volet de la profession de foi de l'Islam: "et j'atteste que Muhammad est le Messenger de Dieu"? Quel tribalisme! Quelle conception de l'Islam et de la Prophétie!

Pis, si le père de Mu'âwiyah, Abu Sufyân, réduit à un homme sans pouvoir ni gloire depuis la victoire de l'Islam sur les Jahilites, ne pouvait que manifester sa haine envers la famille du Prophète, sans parvenir à lui porter réellement atteinte, Mu'âwiyah, lui, par contre, fort de tous les pouvoirs qu'il avait su accumuler surtout sous le mandat du 3e Calife, a traduit ce sentiment haineux, en actes détestables qui font la honte de l'Islam, des Compagnons et de tout Musulman pieux!

Ecoutons ce que dit à cet égard al-'Allamah 'Aboul A'lâ al-MAWOUDI, qui n'épargne pourtant

pas d'effort pour ménager Mu'âwiyah:

" Une autre hérésie hideuse est apparue sous Mu'âwiyah. Celui-ci et – avec lui et sur ses ordres – ses gouverneurs injuriaient notre maître Ali du haut de leurs chaires. Ce qui est plus grave encore, ils le maudissaient – lui qui était le plus aimé du Prophète parmi ses proches parents, et le plus proche de son noble cur – du haut de la Chaire de la Mosquée même du Prophète, devant la maison du Prophète et en présence des fils et des plus proches parents de notre maître Ali, lesquels entendaient ces injures

:Et d'ajouter, indigné

Injurier quelqu'un après sa mort est déjà une chose contraire à l'éthique humaine, et ce, sans " compter qu'elle est aussi contraire à la Chari'a. Pis, mêler le Prône de la Prière du vendredi à de telles bassesses était du point de vue religieux et moral une action grossière et trop détestable " (97)

Poussant cette haine irréductible jusqu'à son paroxysme, Mu'âwiyah n'a pas hésité à assassiner, décapiter et mutiler les cadavres de ces Musulmans pieux, de ces Compagnons augustes qui avaient pour seul tort de s'opposer à cette pratique abjecte et contraire à l'esprit et aux préceptes de l'Islam que constituait le fait de proférer des injures à l'égard de la Famille du Prophète lors de la prière du vendredi

**Là encore citons Aboul A'lâ al-Mawdoudi en gage
:d'impartialité**

Cette pratique nouvelle – l'assassinat des Compagnons qui refusaient d'injurier l'Imam Ali a " été inaugurée par Mu'âwiyah avec l'assassinat, en l'an 41 H. de Hojr Ibn 'Adi, un Compagnon auguste, un adorateur ascète, l'un des plus grands, pieux de la Ummah.

En effet lorsque la pratique d'injures et d'invectives proférées du haut de minbar (chaire) contre l'Imam Ali fut instituée, les Musulmans des quatre coins du monde s'en étaient affligés tout en se taisant douloureusement. Toutefois, notre maître Hojr, n'a pu le supporter. Aussi s'est-il mis à louer l'Imam Ali et à critiquer sévèrement Mu'âwiyah (...)

" Un jour, Ziyâd, le Gouverneur omayyade de Kûfa et de Basrah ayant retardé la prononciation du prône du vendredi (parce qu'il était occupé à injurier l'Imam Ali), Hojr protesta contre ce retard. Il fut tout de suite arrêté avec douze de ses compagnons. On les transféra tous au siège .de Mu'âwiyah. Celui-ci ordonna qu'on les tue

: Les bourreaux dirent à Hojr

Mu'âwiyah nous a donné l'ordre de vous proposer de renier Ali et de le maudire. Si vous - .acceptez, vous serez libres; sinon nous vous tuerons

:Hojr et ses Compagnons refusèrent et dirent

Nous ne ferons pas ce qui courrouce Dieu. -

Sur ce, Hojr fut exécuté avec sept de ses compagnons. Mu'âwiyah renvoya un autre des compagnons de Hojr à Ziyâd avec une lettre dans laquelle il lui demandait de le tuer de la (façon da plus horrible. Ziyâd exécuta et l'enterra vivant! " (98

**Commentant cette atrocité de Mu'âwiyah, Aboul A'lâ al-
:Mawdoudi écrit**

Cet événement a fait trembler d'indignation tous les hommes pieux et bouleversa toute la"

S'il est difficile de trouver les mots justes pour qualifier la haine de Mu'âwiyah envers les membres de la Famille du Prophète, les crimes barbares qu'il a commis contre eux sont encore plus inqualifiables. Poursuivant son énumération des sauvageries commises par les gouverneurs de Mu'âwiyah avec son consentement ou à son instigation, Aboul A'lâ al-Mawdoudi ajoute:

" Plus injuste encore, était ce que Bosr Ibn Artah a commis lorsque Mu'âwiyah l'a envoyé au Hijâz et au Yémen pour les arracher au contrôle de notre maître Ali (le Calife en titre). Il a arrêté deux petits enfants de 'Obeidullah Ibn 'Abbas, le gouverneur de Yémen, représentant d'Ali, et les a tués.

Leur mère a perdu la tête, traumatisée par le choc. Une femme de Bani Kanânah, voyant cette injustice, s'est écriée (à l'adresse de Yosr):

- Tu as tué les hommes, d'accord. Mais pourquoi ces deux enfants! Par Dieu, pas plus à l'époque jahilite que sous l'Islam, on n'aurait jamais commis un tel acte. Ô fils d'Abi Artah! Un pouvoir qui ne s'établit que par l'assassinat impitoyable d'enfants et de vieillards, et par l'ingratitude envers le prochain est un pouvoir de mal.

Mu'âwiyah ne s'arrêta pas là. Il envoya par la suite ce même Bosr, à la tête d'une expédition contre Hamdân - sous le contrôle du gouvernement d'Ali. Là, il ajouta à ces autres crimes celui de mettre en captivité les femmes Musulmanes arrêtées à la suite d'une bataille, ce qui est strictement interdit par le Chari'a (...).

C'était là une proclamation publique de la liberté totale - accordée aux gouverneurs et aux commandants - de la pratique de l'injustice envers les peuples sans s'embarrasser d'aucune loi de la Chari'a " (100)

Non content de sévir de la sorte contre les femmes et les enfants innocents de la Famille du Prophète et de ses partisans, Mu'âwiyah encouragea la mutilation de leurs cadavres, comme .pour exorciser la haine qui le rongait contre cette Famille bénie

Aboul A'lâ al-Mawdoudi conclut par cette interrogation :indignée

Même si on oublie que ces gens dont on a mutilé et profané les cadavres après leur mort " étaient de grandes figures augustes Musulmanes, on doit se poser la question suivante: Est-ce que l'Islam a autorisé cette pratique même contre les mécréants..." (103)

Soulignant comment les "rois-califes" omayyades n'ont pas hésité à "passer outre les prescriptions et les restrictions de la Chari'a pour préserver leurs intérêts personnels, servir leur politique personnelle et surtout pour conserver leur pouvoir", et comment ils ne se souciaient :guère de distinguer "le licite" de "l'illicite", Aboul A'lâ al-Mawdoudi écrit

Selon Ibn Kathîr, Mu'âwiyah a changé la Tradition du Prophète et des Califes-Bien-Dirigés " -1 en ce qui concerne la "diyyah" (104). Ainsi alors que la "diyyah de Mu'âhid (105) était égale à celle du Musulman, Mu'âwiyah l'a réduite à la moitié, conservant l'autre moitié pour lui-même " (106)

2- " De plus, Mu'âwiyah a enfreint de façon flagrante le Livre de Dieu et la Sunna du Prophète quant à l'argent des butins. Alors que le Livre de Dieu et la Sunna du Prophète stipulent que le cinquième du montant des butins doit aller à la Trésorerie et que le quatre cinquième restant doit être réparti entre les soldats qui ont participé au combat, Mu'âwiyah a donné l'ordre d'exclure l'argent et l'or des biens du butin, pour se les attribuer, et de distribuer seulement les autres composants dudit butin selon la règle légale " (107)

3- " De même, Mu'âwiyah a commis - pour des raisons politiques personnelles - une infraction à l'une des évidences de la noble Chari'a, lorsqu'il a rattaché Ziyâd Ibn Somayyeh à son lignage. En effet ce dernier était le fils d'une esclave de Tâ'if nommée Sommayyeh. Il est né d'un accouplement adultérin qui eut lieu avant l'avènement de l'Islam, entre cette femme et Abou Sufiyân, le père de Mu'âwiyah (...) Voulant soumettre à lui ce garçon devenu un homme doué, et désirant en faire son protecteur et son soutien, Mu'âwiyah fit venir deux témoins pour attester que Ziyâd était le fils naturel de son père, donc son propre frère et un membre à part .entière de sa famille

Or, outre le fait que cette action était en soi détestable sur le plan moral, elle était illégale sur le plan juridique, car la Chari'a ne reconnaît pas la filiation adultérine et le jugement émis par le Prophète à ce sujet ne laisse aucune équivoque: " Le fils est issu du lit conjugal, alors que la liaison adultérine exclut tout droit à la filiation "" (108)

Ainsi, le fils d'Abou Sufiyân qui dissimulait à peine ce mépris pour les nobles principes de la Chari'a qu'avait apportée le Prophète Hâchimite, n'était pas quelqu'un que le prestige de l'Imam al-Hassan et sa haute position dans la Ummah arrêtaient. Tout au contraire, le fait d'avoir pour adversaire, le petit-fils du Prophète, semblait lui fournir l'occasion idéale d'étancher sa soif de pouvoir et d'assouvir la haine Ommayade envers celui qu'il considérait au plus profond de lui-même comme l'héritier de tous ceux qui avaient réduit les siens au rang de Tulaqâ' (109

Source: bostani.com*

Les Khârijites = sécessionnistes = une partie de l'armée de l'Imam 'Alî, qui s'est révoltée . 73
iffine, parce qu'elle refusait "l'arbitrage" (entrel contre l'autorité de celui-ci, lors de la Bataille de
les deux armées belligérantes) que l'autre partie de cette armée avait accepté. Les Khârijites
devinrent, à la suite de cet incident, hostiles aussi bien au Califat légal de l'Imam 'Alî qu'à son
contestataire, Mu'âwiyah.

74. . M. J. Fadhlallah, op. cit., p. 20.

75. . Voir autre: - Al-Tabarsi, "A'lâm al-Warâ, 3e éd. pp. 206 et suivantes:

- "Al-Bihâr", tom. 42, p. 250

- Al-Qarachi, "Hayât al-Hassan Ibn 'Alî", tom., p. 515.

ulh al Hassan",l" : 76. . Le Califat de l'Imam al-Hassan a duré sept mois et 24 jours. (Voir
I Yassîn, éd., Manchourât Nâçir Khosraw, Beyrouth, p. 31.Ā Cheikh Râdhî

77. . Voir le texte de ces hadith et leurs références dans "Le Chiisme, Prolongement naturel...",
adr, op. cit.I-M. Baqir al

78. . Mais sans jamais y renoncer.

79. . Pour plus de détails sur le fait que les dits Trois Califes recouraient à l'Imam 'Alî chaque
adr, "Lel-fois qu'un problème jurisprudentiel épineux se posait à eux. Voir: M. Baqer al
Chiisme, Prolongement...", op. cite., p. 83, et 'Abbas Mahmoud al-'Aqqâd, dans "Al-'Abqariyyât

80. . Allusion au Verset coranique suivant: "... Ô vous, les Gens de la Maison! Dieu veut éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement", (Sourate al-Ahzâb: 33: 33)

81. . Sourate al-Chourâ, 42: 23. Al-Hassan évoque ici le Verset coranique qui impose aux Musulmans l'amour de la Famille du Prophète. En effet, selon Abi Hayyân al-Andalocî dans "Al-Bahr al-Muhît" et Ismâil Haqqi dans "Rûh al-Bayân", lorsque ce Verset fut révélé au Prophète on lui demanda: "Ô Messenger de Dieu! Qui sont tes proches que nous avons l'obligation d'aimer?". "'Alî, Fâtima, al-Hassan et al-Hussein" répondit le Prophète. Voir: "Al-Tafsîr al-Mubîn", M. J. Maghniyah, 2e éd., 1403 h. (1983), p.642.

82. . Hâchim et Omayyah sont les ancêtres respectifs des Bani Hâchim (le clan du Prophète, de l'Imam 'Alî et de leurs descendants communs) et des Bani Omayyeh (les Omayyades), le clan d'Abou Sufiyân et de ses descendants dont fait partie, bien entendu, son fils Mu'âwiyeh.

83. . Voir: Note précédente

84. . Les ancêtres communs des deux clans précités (les Bani Hâchim et les Bani Omayyah).

85. Les gens du pré-islam, les idolâtres

86. . Hunayn est une vallée entre la Mecque et Tâëf. C'est là que Mâlik Ibn 'Awf al-Nâçri rassembla les tribus de Hawâzen pour combattre les Musulmans après la Conquête de la Mecque. La bataille eut lieu en l'an 8 de l'hégire (630 ap. J. -Christ). Elle fut dirigée par le Prophète. Les Musulmans en sortirent victorieux. (Voir: "Al-Munjid"; partie historique).

87. . Nom donné aux Romains par les Arabes.

88. . C'est-à-dire auprès du Prophète, dans l'espoir de gagner la sympathie des Musulmans et d'exorciser leur méfiance ou leur mépris à son égard.

89. . C'est-à-dire: "Je te fournirais suffisamment d'hommes et des chevaux pour assaillir et déborder les forces d'Abou Bakr".

90. "Abqariyyât islâmiyyeh", tom II, 'Abbas Mahmoud al-'Aqqâd, op. cit., pp. 170.

91. . M. J. Fadhlallah, op. cit., p. 126

92. . id. ibid., p. 127.

93. . C'est-à-dire le premier Calife: Abou Bakr.

94. . C'est-à-dire le second Calife: 'Omar Ibn al-Khattâb.

95. . C'est-à-dire le Prophète Muhammad.

96. . M. J. Fadhlallah. op. cit., p. 128 (citant "Murûj al-Dhahab" et "Ibn Abi Hadid").

97. . "Al-Khilâfah wal-Mulk" (Le Califat et le Royaume), A. A'lâ al-Mawdoudi, Dâr al-Qalam, Kuwait, 1e éd., 1398 h. (1978), p.113.

98. . id. ibid., p. 105.

99. . id. ibid.

100. . id. ibid., p. 115.

103. . id. ibid., p. 117.

104. . tribut

105. . Celui qui est lié par un accord de paix avec les Musulmans.

106. . Al-Mawdoudi, op. cit., p. 112

107. . id. ibid., p. 113

108. . id. ibid., pp. 113 - 114.

109. . Les polythéistes mecquois qui combattirent les Musulmans jusqu'à la conquête de la
.Mecque et que le Prophète amnistia